

Séance du : 26 septembre 2016

n° 40/2016

**L'an deux mille seize, le vingt-six septembre à 17 heures 30.**

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 15 septembre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

**Etaient présents :**

**Délégués titulaires :**

Mmes Marie-Gabrielle DAYMIER, Nicole DURY, Marie-Françoise GAUBERT, Catherine PUIG, Sandrine VALETTE.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Jean-Claude de BORTOLI, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Michel DUTECH, Bernard FAVROT, Michel FERRET, Michel GALANT, Bertrand GELI, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Jean-Claude LANDET, Marc MENGAUD, Jean-François PAGES, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Alain ROUQUAYROL, Etienne THIBAUT, Pierre VIDAL.

**Avaient donné pouvoir :**

A. BOUSQUET à P. MONOD, P. FRAISSE à N. CALMET, J.L. GOUXETTE à A. ITIER, R. LIGNERES à M.C. GAROFALO, P. MAUGARD à J.P. FLUMIAN, A. de PRADIER D'AGRAIN à A. MAMY, J.P. QUAGLIERI à N. NACCACHE, B. STUDER à J.P. POISSENOT.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 33

**Délégués suppléants :**

Mme Nelly CALMET, Pierrette ESPUNY, Marie-Claire GAROFALO, Nathalie NACCACHE.

Mrs Jean-Pierre FLUMIAN, Alain ITIER, Albert MAMY, Pierre MONOD, Jean-Paul POISSENOT, Pierre POUNT-BISET.

**Excusés :**

Mme Josiane RANCINANGUE.

Mrs Frédéric CASTELLE, Etienne CRESPIY, Pierre IZARD, Louis PALOSSE, Patrick de PERIGNON, Marc SIE, André VIOLA.

**Objet : Recrutement d'un chargé de mission Transition Energétique**

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-3 et 34,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs,

Vu la délibération du 13 avril 2011 relative au régime indemnitaire

Vu la délibération du 15 décembre 2014 portant modification du régime indemnitaire,

Vu la délibération du 7 décembre 2015 approuvant le projet de territoire comprenant la mise en place d'actions en matière de transition énergétique, notamment l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial à l'échelle du territoire du Pays Lauragais, permettant d'assurer la cohérence avec le projet de SCOT en cours de révision,

Vu la délibération du 23 mai 2016 en faveur d'un portage de la réalisation du PCAET par le PETR,

Vu la délibération du 23 mai 2016 en faveur de demandes de subventions relatives à l'ingénierie et aux études nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de ce PACET,

Monsieur le Président propose d'engager la démarche de recrutement d'un chargé de mission transition énergétique. Cet agent assurera notamment :

- le pilotage et l'animation relative à l'élaboration du PCAET,
- la gestion du travail de l'assistance à maîtrise d'ouvrage lors de l'élaboration du PCAET,
- la mise en valeur des actions innovantes existantes,
- la communication autour de la transition énergétique,
- le lancement des premières actions à l'échelle du PETR
- la coordination des animations thématiques ayant lieu sur le territoire.

Monsieur le Président propose de recruter le chargé de mission transition énergétique sur le poste d'attaché territorial déjà existant et ce à compter du 1er janvier 2016, permettant ainsi de bénéficier des subventions proposées par l'Ademe.

Monsieur le Président précise que les dépenses relatives à ce recrutement ont été inscrites au budget principal 2016 du PETR.

Le Comité Syndical, Oui l'exposé de Monsieur le Président,  
Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

1°) – **d'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout acte et à procéder à toute formalité pour le recrutement d'un chargé de mission transition énergétique au sein du PETR du Pays Lauragais,

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr

2°) – **d'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter toutes les subventions liées à cette ingénierie.

3°) – **De DONNER** tous pouvoirs au Président, ou son représentant, pour signer tout document lié à ce recrutement.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.**

Fait à Avignonet-Lauragais, le 26 septembre 2016

**Le Président**



**Georges MERIC**

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

*Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais*

*Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54*

*Courriel : scot.lauragais@orange.fr*